

Compléments et commentaires liés à l'outil d'initiation à la biodiversité à destination du secteur privé

Afin de parfaire la présentation « Initiation à la biodiversité à destination du secteur privé », élaborée par le groupe de travail « Entreprises et biodiversité » de l'UICN France, vous trouverez ci-dessous les commentaires et compléments liés à différentes diapositives de cet outil :

Ce document accompagne l'outil d'initiation à la biodiversité élaboré par l'UICN France, merci de ne pas utiliser les informations ci-dessous en dehors de ce cadre.

Diapositive N°9 : La biodiversité fait partie de notre quotidien. L'homme fait partie de la biodiversité.

Rappeler que la biodiversité, ce n'est pas seulement les « espèces menacées », qui peuvent être considérées comme des contraintes (notamment réglementaires et législatives), mais aussi la biodiversité qui nous entoure, comme la nature en ville...

Diapositive N°10 : Le mot « biodiversité » apparaît pour la première fois en 1988 dans une publication, lorsque l'entomologiste américain E.O Wilson en fait le titre du compte rendu du forum National Forum on Biological Diversity. En juin 1992, le sommet de la Terre (Rio de Janeiro) a marqué l'entrée sur la scène internationale des préoccupations et des enjeux relatifs à la diversité biologique. Au cours de la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue le 5 juin 1992, la diversité biologique a été définie comme :

« La variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. » (Article.2 de la Convention sur la diversité biologique, 1992)

Autre définition : « La biodiversité désigne la diversité des organismes vivants, qui s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes. Le maintien de la biodiversité est une composante essentielle du développement durable » (Journal officiel de la République française du 12 avril 2009).

Un écosystème désigne l'ensemble formé par une communauté d'êtres vivants (biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (biotopie)

NB: Diversité génétique: Il y avait 7000 espèces de tomates en 1900, Il n'en reste plus que 20 aujourd'hui.

Diapositive N°12 : L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (ou Millenium Ecosystems Assessment en anglais) a été commandée par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, en 2000. Ce travail a duré quatre ans. Il a réuni les contributions de plus de 1 360 experts issus de près de 50 pays, pour évaluer l'ampleur et les conséquences des modifications subies par les écosystèmes dont dépend notre survie et le bien-être humain. Les conclusions de cette vaste étude vont dans le sens d'une crise majeure pour la biodiversité qui a débuté au XXème siècle et se poursuivra au cours de ce siècle.

Quelques exemples de services écologiques:

-Alimentation : 99 % de notre alimentation est issue de la biodiversité.

-Santé: La perte de biodiversité compromet la santé humaine. évoquer la découverte des antibiotiques : la pénicilline issue d'un champignon microscopique (*Penicillium notatum*) découvert en 1928 par le Dr. Fleming. Parler de l'aspirine qui provient de l'acide salicylique présent dans les écorces de Saules....

D'importantes pertes pour la médecine dues au déclin et à l'extinction des biens naturels sont à prévoir. Exemple: un traitement prometteur contre l'ulcère gastroduodénal a été perdu avec la disparition des grenouilles à incubation gastrique (*Rheobatrachus*), découvertes dans la forêt vierge, en Australie, dans les années 1980 (« *Sustaining life* » - Eric Chivian & Aaron Bernstein, 2008)

-Approvisionnement en matériaux : Bois, coton, laine, soie, cuir, lin... la biodiversité nous abrite et nous habille

-Tourisme / Loisirs : tourisme vert.

-Economie: la vente de produits issus de la biodiversité, les brevets inspirés de la biodiversité (exemple de la fermeture Velcro © inspirée par la bardane...), plus tous les emplois liés à la protection de l'environnement (traitement des déchets...)...

Diapositive N°13 : La forêt abrite de nombreux habitats naturels abritant eux même une vaste variété d'espèces : intérêt pour de nombreux services écologiques comme par exemple les services d'approvisionnement.

La forêt offre le service de régulation du climat global et local par sa capacité de stockage de carbone.

La forêt participe à la régulation de la qualité de l'eau par leurs capacités de rétention, d'épuration et de filtration de l'eau.

La forêt offre le service de régulation de la qualité de l'air : transformation , absorption des polluants.

La forêt fourni de nombreux services d'approvisionnement comme le bois, les produits ligneux, du gibier, des plantes médicinales.

Elle a une valeur esthétique et éducative (activités culturelles, de loisirs, activités pédagogiques).

Les services de support : les végétaux forestiers ont une forte activité photosynthétique qui est essentielle au cycle des éléments nutritifs, à la production de biomasse, et au captage de CO₂.

Diapositive N°15 : SOeS: Service de l'observation et des statistiques du MEEDDM

Changement climatique: Il est aujourd'hui connu et démontré que le changement climatique ne modifie pas seulement les systèmes physiques tels que cours d'eau et glaciers, mais influence également de nombreuses espèces et, aussi, des écosystèmes entiers. On sait également que les écosystèmes sont capables de s'adapter à de nouvelles conditions de vie jusqu'à un certain point.

Pour un grand nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs en Europe, comme le Chardonneret élégant ou le Pic épeichette, les résultats sont clairs. Ils montrent un lien fort entre les

changements observés parmi les effectifs de populations nicheuses et les prédictions de changement d'aire de distribution associées aux changements climatiques. (MNHN, 2009)

Des espèces clés pourront ainsi disparaître localement ce qui peut avoir des conséquences fatales pour un écosystème. D'une manière générale, il est à craindre qu'une perte de biodiversité ne perturbe ou ne supprime des fonctions écosystémiques déterminantes.

Diapositive N°18 : L'indice « Planète vivante » élaboré par le WWF est un indicateur de l'état global de la biodiversité basé sur l'évolution des effectifs des populations de vertébrés. Il s'agit du suivi de 5000 populations de 1686 espèces mammifères, reptiles, amphibien, oiseaux, poissons dans les zones tempérées et tropicales sur les écosystèmes marin, d'eau douce et terrestres. Le rapport de 2008 montre une diminution moyenne de 28% de 1970 à 2005 dans 4642 populations de 1686 espèces.

Diapositive N°19 : Au niveau mondial, l'indice de BirdLife montre une diminution de 15% des effectifs d'oiseaux communs entre 1980 et 2005.

La diminution de l'abondance des oiseaux communs s'explique par un recul plus important des espèces dites spécialistes (milieux forestiers, bâtis et agricoles) par rapport à la progression des espèces généralistes (pigeon, merle, corneille...).

L'indice d'abondance des espèces dites « spécialistes », notamment pour les espèces des milieux forestiers et bâtis, semble présenter un palier sur les dix dernières années. Les niveaux atteints sont bas, sensiblement inférieurs à ceux de 1990, et probablement très inférieurs à ceux des années 1970 si on se réfère aux tendances observées au niveau européen. La situation actuelle semble donc stabilisée mais reste préoccupante. Les espèces généralistes présentent quant à elles des effectifs en nette hausse ces dix dernières années. Ces tendances, si elles se confirment, pourraient illustrer un phénomène d'homogénéisation de la faune aviaire. (C.R.B.P.O. / MNHN)

Diapositive N°20 : Une forêt primaire, dite aussi forêt vierge dans le langage courant, est une forêt intacte (ou originelle), et à haut degré de naturalité qui n'a donc jamais été ni exploitée, ni fragmentée ni directement ou manifestement influencée par l'homme. Toutes les forêts anciennes ne sont pas primaires, elles sont dites secondaires si régénérée depuis longtemps sur une forêt autrefois détruite, significativement modifiée ou exploitée par l'Homme.

Diapositive N°21 : La Liste rouge de l'UICN couvre un nombre croissant d'espèces : des évaluations globales ont déjà été faites à plusieurs reprises pour toutes les espèces d'oiseaux (1988, 1994, 2000, 2004 et 2008) et de mammifères (1996 et 2008); par contre les autres catégories d'espèces ont été évaluées plus récemment.

Cf. informations sur la Liste rouge Diapositive 28.

Diapositive N°24 : « Tout ce qui est utile n'a pas forcément de valeur (eau) et ce qui a de la valeur n'est pas forcément utile (diamant) »

Analyse cout bénéfice : Pour un investissement de 45 milliards de dollars on pourrait protéger les services de la nature d'une valeur d'environ 5000 milliards de dollars dans les zones protégées. (Balmford & al, 2002)

Exemple de la ville de New York : Le système de purification naturelle des montagnes abritant la source d'eau de New York s'est trouvé altéré par les changements d'usage des terres et les excès d'engrais, au point que l'eau cessa d'être potable.

=>Coût d'une centrale de traitement et de purification de l'eau : 6 à 8 milliards de dollars de coût de construction + 300 millions de dollars de coût annuel de fonctionnement

=>Coût de la restauration du bassin versant des Catskills Mountains estimée à 1 milliard de dollars

La ville de New York a donc tout intérêt à restaurer puis protéger les écosystèmes qui l'entourent. Elle en a pris conscience et a restauré le bassin versant concerné.

Diapositive N°28 : Etablie conformément aux critères de référence de l'UICN, la Liste rouge nationale vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire national. Il s'agit de réunir les meilleures informations disponibles sur le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes.

Lancé en 2007, le projet de Liste rouge nationale se décline en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, crustacés, libellules...) et géographiques (métropole, Réunion, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie...). Son élaboration repose sur l'expertise des scientifiques du MNHN et du réseau de spécialistes du Comité français de l'UICN, en associant étroitement les organisations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces en France.

Diapositive N°29 : Les « 34 points chauds de la biodiversité » sont des zones de la planète à la fois très riches en espèces et très menacées : chacune accueille plus de 1500 espèces de plantes vasculaires endémiques et a déjà perdu plus de 70% de ses habitats naturels d'origine. Au total, 42% des vertébrés terrestres et plus de 50% des plantes vasculaires de la planète sont endémiques de ces zones, qui couvrent 16% de la superficie des terres émergées. Mais suite aux atteintes subies, les habitats naturels encore intacts de ces points chauds ne représentent plus que 2,3% de la superficie des terres émergées (Conservation International 2007).

Diapositive N°31 : A lire : *De la protection de la Nature au pilotage de la Biodiversité* (Patrick Blandin, 2009 - Editions Quae).

De la protection stricte d'une nature sauvage « sanctuaire » à la gestion de la biodiversité et des ressources naturelles en passant par l'émergence du concept de développement durable, l'homme a changé sa conception de la conservation.

Dorénavant, la conservation inclut tous les acteurs (y compris le secteur privé) sur l'ensemble d'un territoire.

Diapositive N°33 : Montrer que la conservation de la biodiversité ne se limite pas à protéger certains espaces remarquables.

Diapositive N°36 : Le Grenelle de l'Environnement a permis de lancer la construction de la trame verte et bleue nationale.

Expliquer la notion et l'importance de la TVB (favoriser la circulation des espèces pour éviter l'isolement et la consanguinité...)

La trame verte et bleue est conçue par le Groupe II du Grenelle comme un instrument décentralisé d'aménagement durable et de concertation, permettant une gestion intégrée du territoire qui préserve la biodiversité ordinaire, les fonctions des écosystèmes et les capacités d'adaptation de la nature.

Diapositive N°40 : Impluvium = zone d'infiltration de l'eau

Diapositive N°41 : Le label FSC (Forest Stewardship Council) certifie les forêts qui sont gérées de façon durable, et exploitées de façon raisonnée.

Le programme de certification et d'écocertification MSC (Marine Stewardship Council) reconnaît et valorise la pêche durable et bien gérée.

Diapositive N°42 : La fête de la Nature a lieu chaque année au mois de mai

Diapositive N°43 : Préciser que certaines régions ont déjà mis en place leur SRB. Cf. rapport « *Biodiversité & Collectivités : Panorama de l'implication des collectivités territoriales pour la préservation de la biodiversité en France métropolitaine* » téléchargeable le site www.uicn.fr

Diapositive N°45 : -WBCSD-World Business Council for Sustainable Development: Fédération regroupant plus de 200 entreprises travaillant sur le thème « développement durable et secteur privé ». => Diverses publications sur le thème Business & biodiversity. www.wbcsd.org

-Orée => Groupe de travail « comment intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprise », publication d'un guide pour « intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises »... www.oree.org

-EPE-Entreprises pour l'Environnement => Groupe de travail Biodiversité, publication d'une étude : « biodiversité : quelles valeurs ? Pour quelles décisions ? »... www.epe-asso.org

-Medef-Mouvement des entreprises de France => Création d'une Commission biodiversité, publication d'un guide d'exemples de bonnes pratiques ... www.medef.com

-Unions et syndicats professionnels => divers travaux et publications. Pour les syndicats professionnels prendre l'exemple de l'UNICEM

Rappeler qu'il existe aussi de nombreux partenariats Entreprises / Structures (associations, établissements publics) de conservation de la nature

Diapositive N°50 : EBE Vie: Début 2010 le MEEDDM a lancé la réalisation de son « projet d'assistance à la fonction d'intégration de la biodiversité auprès des entreprises ». EBE Vie est un outil de sensibilisation explicitant les interactions existantes entre l'entreprise et la biodiversité.

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de l'outil « Initiation à la biodiversité à destination du secteur privé », merci de contacter : Hélène Soyer - Chargée de mission « Entreprises et biodiversité » - helene.soyer@uicn.fr